

Évaluation(s) et autonomisation dans l'enseignement-apprentissage des langues étrangères à l'université

Appel à contribution

Nous appelons des propositions de contribution pour la publication d'un ou plusieurs volumes d'une monographie en français dans le domaine de la didactique des langues et cultures étrangères, intitulée « Évaluation(s) et autonomisation dans l'enseignement-apprentissage des langues étrangères à l'université ».

Bien qu'il s'agisse d'un thème ancien, quoique diversement développé par différentes traditions linguistiques de recherche, l'évaluation demeure une problématique récurrente. La visée principale de l'enseignement-apprentissage en langues est l'autonomie langagière des étudiants, mais également leur autonomie d'apprentissage (Germain & Netten, 2004 : 58). Pour Holec (1991 : 45), « [l']autonomie de l'apprenant implique qu'il prenne activement en charge tout ce qui constitue un apprentissage, c'est-à-dire aussi bien sa définition, sa gestion et son évaluation que sa réalisation ». Le rôle que l'évaluation est susceptible de jouer dans le processus d'apprentissage fait aujourd'hui consensus et des chercheurs comme Little, Dam et Legenhausen (2017) vont jusqu'à en faire le pivot autour duquel se développe l'autonomie de l'apprenant.

Cependant, la façon dont l'évaluation est mise en œuvre au sein des différents dispositifs d'enseignement revêt des réalités contrastées et peut, quand il s'agit d'un dispositif imposé par l'institution par exemple, aller à l'encontre des principes de l'autonomie – d'un point de vue formel et idéologique. Les effets des pratiques d'évaluation sur les apprentissages, sur la motivation et sur la confiance en soi de l'apprenant peuvent se révéler contreproductifs, entre autres lorsque l'évaluation est exclusivement sommative (Musial *et al.*, 2012). Il semble en revanche que l'implication de l'apprenant dans un processus d'évaluation à visée formative, par exemple par le biais de la co-évaluation ou de l'autoévaluation, contribue à contrecarrer ces effets (Huver & Springer, 2011). Ce type de pratiques peinent pourtant à s'imposer dans nos sociétés ainsi que dans nos systèmes scolaires et universitaires.

L'enjeu est donc de réfléchir à l'articulation entre l'évaluation (sous toutes ses formes) et le développement de l'autonomie, le terme « et » pouvant s'entendre aussi bien dans un sens conjonctif que disjonctif (Bardière, 2018). La publication rassemblera exclusivement des contributions portant sur cette articulation. Nous sollicitons notamment des articles de recherche portant sur des expérimentations. Outre tous les articles de recherche, nous

envisageons une section de contributions plus courtes présentant des dispositifs et/ou pratiques qui explorent cette articulation.

Le projet est de publier un ouvrage de référence en français, constitué de contributions inédites. Nous sommes néanmoins ouverts à des propositions dans d'autres langues (en particulier en allemand et en anglais). Les contributions acceptées seront traduites en français. Un travail conjoint entre l'auteur et la direction de publication, auquel chacun s'engage dès la soumission, permettra d'assurer la qualité d'éventuelles traductions. Bien plus qu'une collection d'articles, cette monographie a pour ambition d'être un véritable ouvrage collectif où les approches et les points de vue dialoguent pour mettre en lumière les fils directeurs, les ponts, les désaccords ou les ruptures. Avec ces objectifs de dialogue et de cohésion à l'esprit, des lectures croisées entre auteurs seront demandées en cours de rédaction.

Cette publication est à la fois l'aboutissement et le prolongement d'un processus de réflexion entamé depuis quelques années au sein du Pôle Lansad de la Faculté des langues de Strasbourg. Des chercheurs ayant accompagné ce processus ont d'ores et déjà accepté d'approfondir leur réflexion sur le couple évaluation/autonomisation dans cette monographie : Sophie Bailly (Université de Lorraine), Yves Bardière (Université Grenoble Alpes), Jérôme Eneau (Université Rennes 2), Emmanuelle Huver (Université de Tours), David Little (Trinity College Dublin), Nicole Poteaux (Université de Strasbourg) et Turid Trebbi (Université de Bergen).

Procédure de soumission et calendrier prévisionnel

Nous proposons une procédure en 3 étapes.

1. Soumission d'un projet de contribution de 10 lignes à la direction de publication d'ici le 30 septembre 2019. En cas de rédaction initiale dans une langue autre que le français, préciser laquelle et indiquer dans quelle mesure l'auteur pourra s'associer au travail de traduction (prise en charge intégrale ; collaboration avec un étudiant/collègue traducteur ; relecture finale approfondie et vérification de la traduction en français ; autre).

2. Réponse sous 15 jours, indiquant le degré d'adéquation (total / partiel / non adéquation) du projet de contribution avec la visée de la publication.

En cas de demande de précisions ou de réorientation de la part de la direction de publication, le projet de contribution de 10 lignes revu pourra être soumis à nouveau dans un délai de 15 jours. Réponse de la direction de publication sous 15 jours.

3. Rédaction d'une contribution entre 5000 et 6000 mots (hors bibliographie) et soumission au comité scientifique dans un délai de 3 mois. Réponse du comité sous 2 mois (contribution acceptée / contribution acceptée avec demande de modifications / modifications majeures demandées et resoumission / contribution refusée).

Allers-retours avec le comité scientifique et/ou le comité éditorial.

4. Publication de l'ouvrage courant 2021.

Références

- Bardière, Y. (2018, novembre). Intervention en plénière 2 sur la valeur de « et » dans la thématique du 26e Congrès Ranacles, *Evaluation(s) et autonomisation dans les centres de langues : Pratiques et enjeux*. Congrès inversé à l'Université de Strasbourg, Strasbourg.
- Germain, C., & Netten, J. (2004). Facteurs de développement de l'autonomie langagière en FLE / FLS. *Alsic*, 7 [en ligne]. <https://alsic.revues.org/2280> (consulté le 12 novembre 2017).
- Holec, H. (1991). Autonomie de l'apprenant : de l'enseignement à l'apprentissage. *Éducation permanente*, 107, 1-5.
- Huver, E., & Springer, C. (2011). *L'évaluation en langues. Nouveaux enjeux et perspectives*. Didier : Paris.
- Little, D., Dam, L., & Legenhausen, L. (2017). *Language Learner Autonomy: Theory, Practice and Research*. Bristol : Multilingual Matters.
- Musial, M., Pradère, F., & Tricot, A. (2012). *Comment concevoir un enseignement ?* Bruxelles : De Boeck.

Comité scientifique (en cours de constitution)

Pia Acker, Université de Strasbourg
Sophie Bailly, Université de Lorraine
Yves Bardière, Université Grenoble Alpes
Peggy Candas, Université de Strasbourg
Marco Cappellini, Université d'Aix-Marseille
Anne Chateau, Université de Lorraine
Françoise Demaizière, Université de Paris 7
Jérôme Eneau, Université de Rennes 2
Pierre Frath, Université de Reims
Eglantine Guély-Costa, Universidad Tec. Federal Do Paraná
Emmanuelle Huver, Université de Tours
Jean-Marc De Ketele, Université de Louvain
David Little, Trinity College Dublin
Lucie Mottier Lopez, Université de Genève
Elke Nissen, Université Grenoble Alpes
Justine Paris, Université de Lorraine
Nicole Poteaux, Université de Strasbourg
Annick Rivens Mompean, Université de Lille
Véronique Rivière, Université de Lyon 2
Laurent Rouveyrol, Université de Nice
Claire Tardieu, Université de Paris 3
Maria Giovanna Tassinari, Freie Universität Berlin
Denyze Toffoli, Université de Strasbourg
Turid Trebbi, Université de Bergen